

Les Togolais croient au leadership féminin, mais les discriminations et les violences sexistes persistent

Afrobarometer Dispatch No. 538 | Komi Amewunou

Résumé

Les défis liés au genre ne sont pas une récente priorité pour le continent africain. Les Etats ont signé et ratifié des textes visant à promouvoir l'égalité genre et l'autonomisation de la femme tels que la Convention sur l'Elimination de Toutes les Formes de Discrimination à l'Egard des Femmes (Nations Unies, 1979) et le Protocole de Maputo (Union Africaine, 2003 ; Organisation de Coopération et de Développement Economiques, 2021). En plus de cela, certains pays ont renforcé leur arsenal juridique pour décourager les abus et les discriminations visant la femme.

Cependant, les progrès vers l'égalité genre ont été inégaux et ont toujours du plomb dans les ailes en Afrique. Les femmes restent victimes de nombreuses discriminations qui vont des violences sexistes au manque de représentativité aux postes décisionnels, en passant par l'inégalité d'accès aux atouts tels que l'éducation, l'emploi, l'information, les technologies de l'information et de la communication, le foncier et les finances (Banque Africaine de Développement, 2015 ; Folake, 2021).

La course effrénée à l'égalité genre devient encore plus cruciale depuis qu'il a été établi que la discrimination sexiste perpétue la pauvreté. En effet, des travaux ont montré que les progrès vers le cinquième Objectif de Développement Durable (« Egalité entre les sexes ») ont des effets positifs sur bien d'autres objectifs et créent, de fait, un cercle vertueux (Indrawati, 2015 ; Agarwal, 2018 ; Alarcon & Cole, 2019).

Sur le plan de l'accès universel à l'éducation et de la participation politique, des avancées ont été constatées. En effet, dans les pays comme le Sénégal, le Rwanda et le Gabon, la parité genre au Parlement est effective (Boutigny & Labeau-Caberia, 2014 ; Bonny, 2018 ; Essonne, 2021).

Au Togo non seulement la parité entre les garçons et les filles au primaire a considérablement progressé, mais les femmes détiennent de plus en plus des positions importantes sur le plan politique et économique (Banque Mondiale, 2022 ; Amewunou, 2019 ; Jenik, 2021 ; Tadégnon, 2018).

A l'heure où l'autonomisation de la femme est devenue plus que jamais un levier important de développement, cette dépêche rend compte d'un module d'enquête spécial inclus dans le questionnaire d'Afrobarometer Round 9 (2021/2022) pour explorer les expériences et les perceptions des Africains sur les violences basées sur le genre (VBG) et l'égalité des sexes dans le contrôle des actifs, l'embauche, la propriété foncière et le leadership politique.

Au Togo, la grande majorité des citoyens affirment que les femmes devraient avoir le même droit que les hommes à l'emploi et à la terre, ainsi que la même chance d'être élus à des postes politiques. Cependant, les données montrent que les femmes ont moins bénéficié de l'éducation que les hommes, et restent en retard en ce qui concerne l'accès à l'information,

aux technologies de l'information et de la communication, et aux finances. Malgré qu'ils approuvent la performance du gouvernement face aux questions liées au genre, la plupart des Togolais estiment qu'il faut d'avantage d'actions dans ce domaine.

En plus, les VBG semblent rester assez courantes. La majorité des Togolais considèrent la violence domestique comme une affaire privée et non une affaire pénale, et beaucoup d'entre eux justifient l'usage de la force physique d'un homme sur sa conjointe. En outre, il y a de fortes probabilités que les victimes soient humiliées ou harcelées par leur communauté lorsqu'elles osent se plaindre.

L'enquête Afrobarometer

Afrobarometer est un réseau panafricain et non-partisan de recherche par sondage qui produit des données fiables sur les expériences et appréciations des Africains relatives à la démocratie, à la gouvernance, et à la qualité de vie. Huit rounds d'enquêtes ont été réalisés dans un maximum de 39 pays depuis 1999. Les enquêtes du Round 9 (2021/2022) sont en cours. Afrobarometer réalise des entretiens face-à-face dans la langue du répondant avec des échantillons représentatifs à l'échelle nationale.

L'équipe d'Afrobarometer au Togo, conduite par le Center for Research and Opinion Polls (CROP), s'est entretenue avec 1.200 adultes togolais en mars 2022. Un échantillon de cette taille produit des résultats nationaux avec des marges d'erreur de +/-3 points de pourcentage à un niveau de confiance de 95%. Des enquêtes ont été précédemment réalisées au Togo en 2012, 2014, 2017 et 2021.

Résultats clés

Sur l'égalité des genres et le leadership féminin :

- La majorité des Togolais adhèrent aux principes d'égalité des genres en ce qui concerne les droits à l'emploi (59%) et à la possession ou de succession du foncier (84%).
- Plus de quatre Togolais sur cinq estiment qu'au Togo aujourd'hui, les femmes et les hommes ont les mêmes chances d'avoir un emploi (86%) et de posséder ou d'hériter des terrains (83%).
- Environ neuf Togolais sur 10 (88%) pensent que les femmes devraient être aussi éligibles aux postes politiques que les hommes.
 - La majorité des citoyens expriment leur confiance à la Première Ministre Victoire Tomégah-Dogbé (53%) et approuvent sa performance au cours des 12 derniers mois (65%).
 - Neuf répondants sur 10 (89%) l'estiment probable qu'une femme qui se présente à une élection gagnera en réputation. Mais beaucoup pensent qu'elle sera critiquée, insultée ou harcelée (55%) et qu'elle aura des problèmes avec sa famille (42%).
- En dépit de l'adhésion générale aux principes d'égalité des genres, des inégalités persistent dans les domaines de l'éducation, de l'accès à l'information et aux technologies, et de la finance.

- Aux yeux des Togolais, le manque de femmes à des postes d'influence et les inégalités d'accès à l'éducation et de traitement en milieu professionnel sont les plus importants défis liés au genre auxquels est confronté leur pays.
- Pour huit Togolais sur 10 (81%), le gouvernement et les représentants élus devraient faire plus pour promouvoir l'égalité et les droits des femmes.

Sur la violence basée sur le genre (VBG) :

- Près de la moitié (47%) des Togolais disent qu'il est « toujours justifié » (13%) ou « parfois justifié » (34%) lorsqu'un homme utilise la discipline physique sur sa femme.
- Environ deux tiers (64%) des citoyens considèrent la violence domestique une affaire privée plutôt qu'une affaire pénale.
- Plus d'un quart (27%) des répondants estiment que la VBG est « assez courante » ou « très courante » dans leurs communautés.
- Pour une forte majorité (91%) de Togolais, il est « très probable » (68%) ou « quelque peu probable » (23%) que la police prenne au sérieux une plainte émise par toute femme victime d'un type de violence sexiste.
- Mais six citoyens sur 10 (61%) estiment qu'il est probable qu'une victime d'une VBG qui se plaint soit critiquée, harcelée ou humiliée par sa communauté.

De l'égalité des droits

Une forte adhésion aux principes d'égalité et au leadership féminin

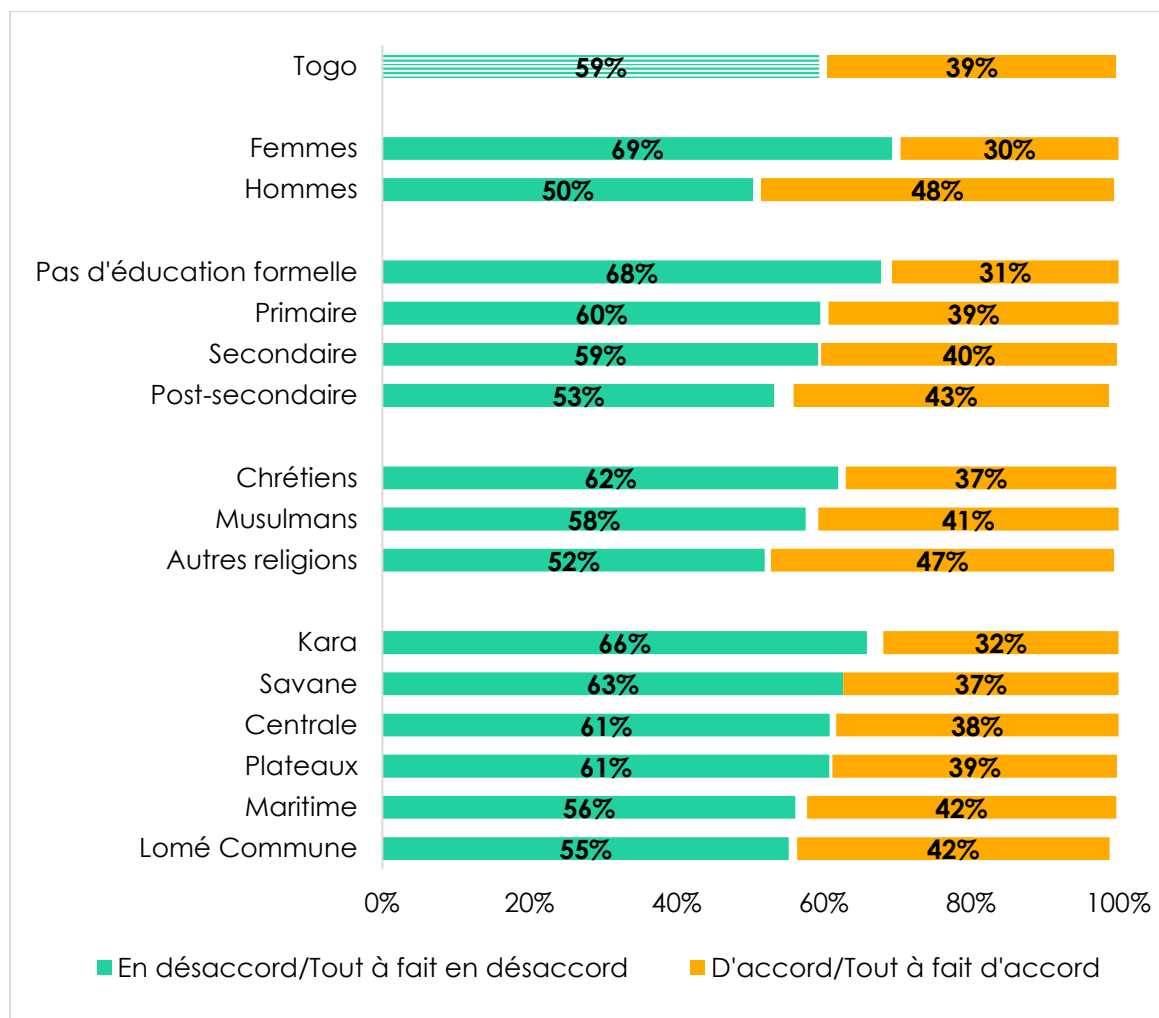
L'acceptation des principes d'égalité de droit et de traitement entre les hommes et les femmes est primordiale dans la démarche vers l'éradication de toute forme de discrimination à l'égard de la femme. Ces principes sont souvent mis en mal partout dans le monde, plus particulièrement en Afrique subsaharienne. Les femmes et les hommes ne bénéficient pas toujours des mêmes traitements quand il s'agit du droit aux propriétés, de l'accès à l'emploi, ou encore de traitements socio-professionnels équitables (Indravati, 2015).

Les Togolais en majorité (59%) sont favorables à l'équité d'accès à l'emploi, même lorsque l'emploi se fait rare. Cependant, quatre citoyens sur 10 (39%) donneraient la priorité à l'homme (Figure 1).

L'égalité de droit d'accès à l'emploi est beaucoup plus supportée par les femmes (69%) que les hommes (50%). Fait intéressant, le soutien à ce droit est plus fort parmi les moins instruits, allant de 68% chez ceux sans instruction formelle à 53% de ceux du niveau post-secondaire.

Les Togolais d'obédience chrétienne (62%) sont légèrement plus enclins à soutenir cette forme d'égalité que les musulmans (58%) et les adhérents d'autres religions (52%). Et elle est plus supportée par les résidents de la Kara (66%) que ceux des autres régions.

Figure 1 : Egalité d'accès à l'emploi | par groupe socio-démographique | Togo
 | 2022

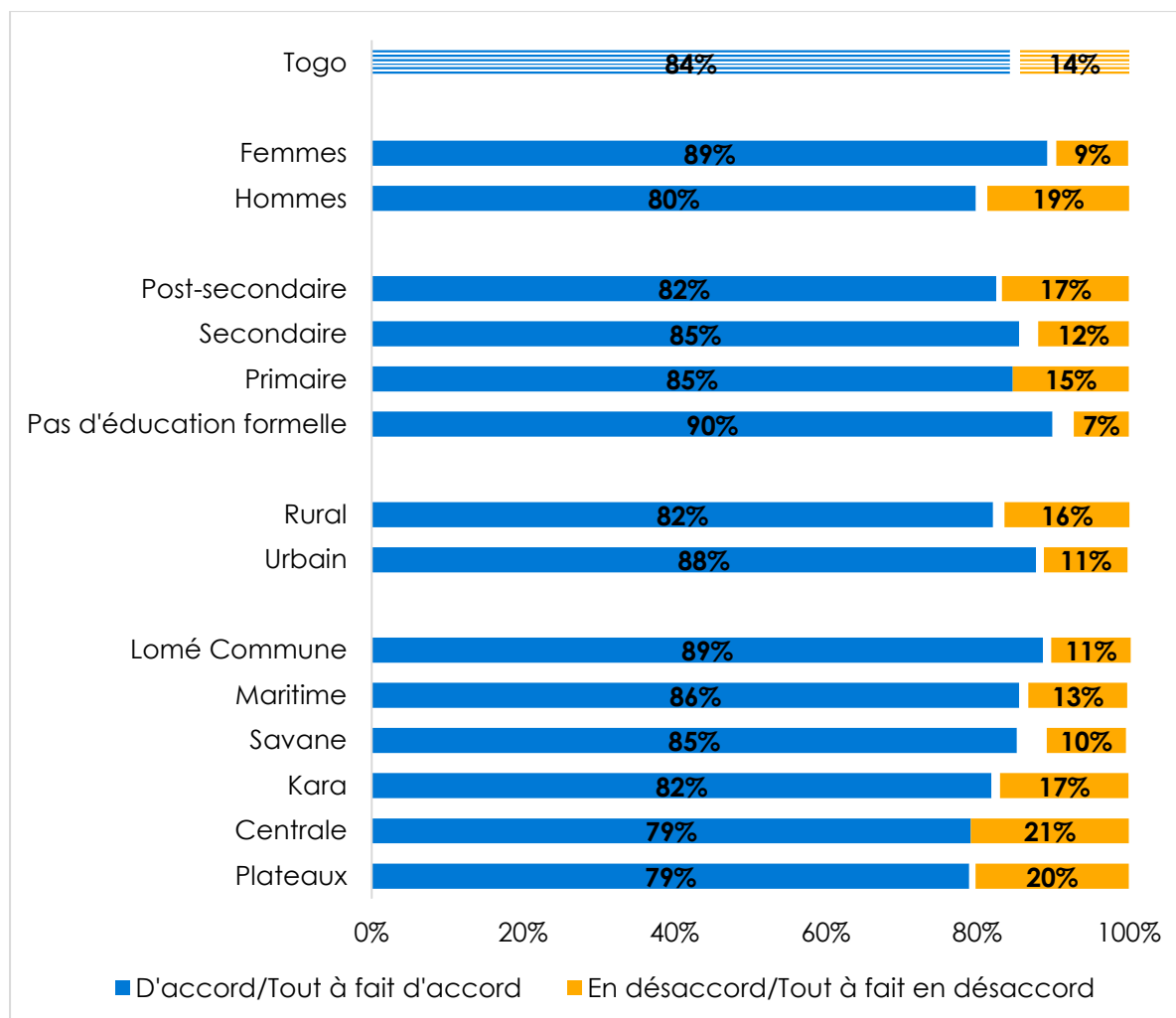


Question posée aux répondants : Pour l'affirmation suivante, veuillez me dire si vous êtes d'accord ou non : Lorsque l'emploi se fait rare, les hommes devraient plus avoir le droit à un emploi que les femmes ?

Le soutien à l'égalité des genres est beaucoup plus fort quand il s'agit du droit de possession de la terre : 84% des Togolais sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » que les femmes devraient avoir les mêmes droits de possession ou de succession que les hommes (Figure 2).

Ici aussi, les femmes (89%) sont plus fortes dans leur soutien que les hommes (80%), tout comme ceux qui n'ont aucune éducation formelle (90%) comparés aux plus instruits (82%), les citadins (88%) par rapport au résidents ruraux (82%) et les résidents de Lomé Commune (89%) par rapport aux autres régions.

Figure 2 : Egalité d'accès au foncier | par groupe socio-démographique | Togo
 | 2022

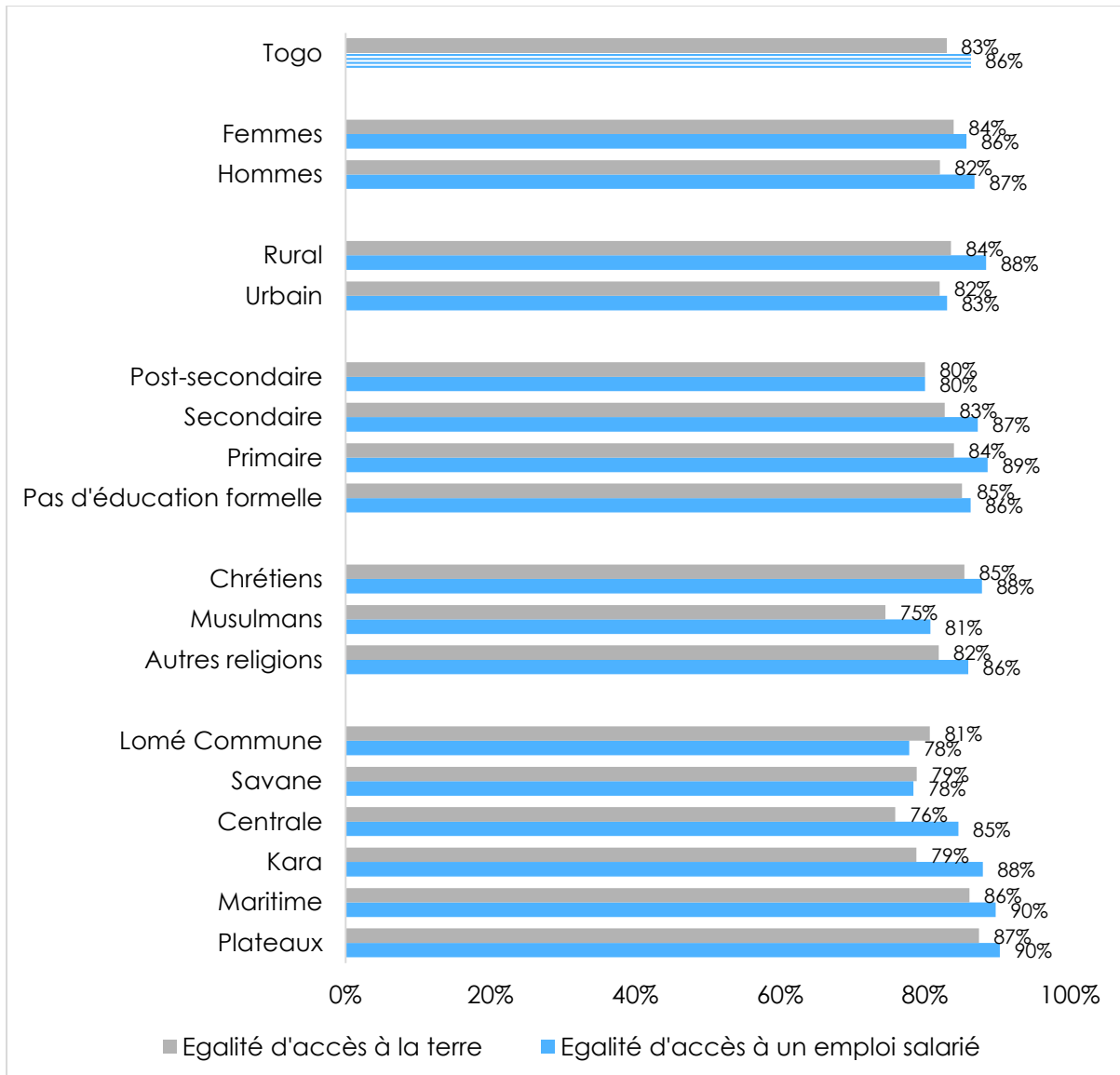


Question posée aux répondants : Pour l'affirmation suivante, veuillez me dire si vous êtes d'accord ou non : Les femmes devraient avoir les mêmes droits de possession ou de succession que les hommes, en ce qui concerne le foncier ?

L'adhésion aux principes d'égalité de droit entre les genres est une chose, l'effectivité de ses principes en est tout autre. Quand il s'agit de savoir à quel point ces deux précédents droits – à savoir l'égalité de droit d'accès à l'emploi et au foncier – sont appliqués, on note généralement de forts taux de réponses affirmatives. En effet, une forte majorité de citoyens estiment qu'au Togo aujourd'hui, les femmes et les hommes ont les mêmes chances d'avoir un emploi qui rapporte un revenu (86%) et de posséder ou d'hériter des terrains (83%) (Figure 3).

Ces affirmations sont fortes à travers les groupes socio-démographiques clés, même si elles sont légèrement moins fortes chez ceux qui ont le niveau post-secondaire d'éducation et chez les résidents de Lomé Commune et de la région de la Savane.

Figure 3 : Equitable accès à la terre et à l'emploi | par groupe socio-démographique | Togo | 2022



Questions posées aux répondants : Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez me dire si vous êtes en désaccord ou d'accord, ou n'en avez-vous pas entendu pour vous exprimer :

Dans notre pays aujourd'hui, les femmes et les hommes ont les mêmes chances d'avoir un emploi qui rapporte un revenu ?

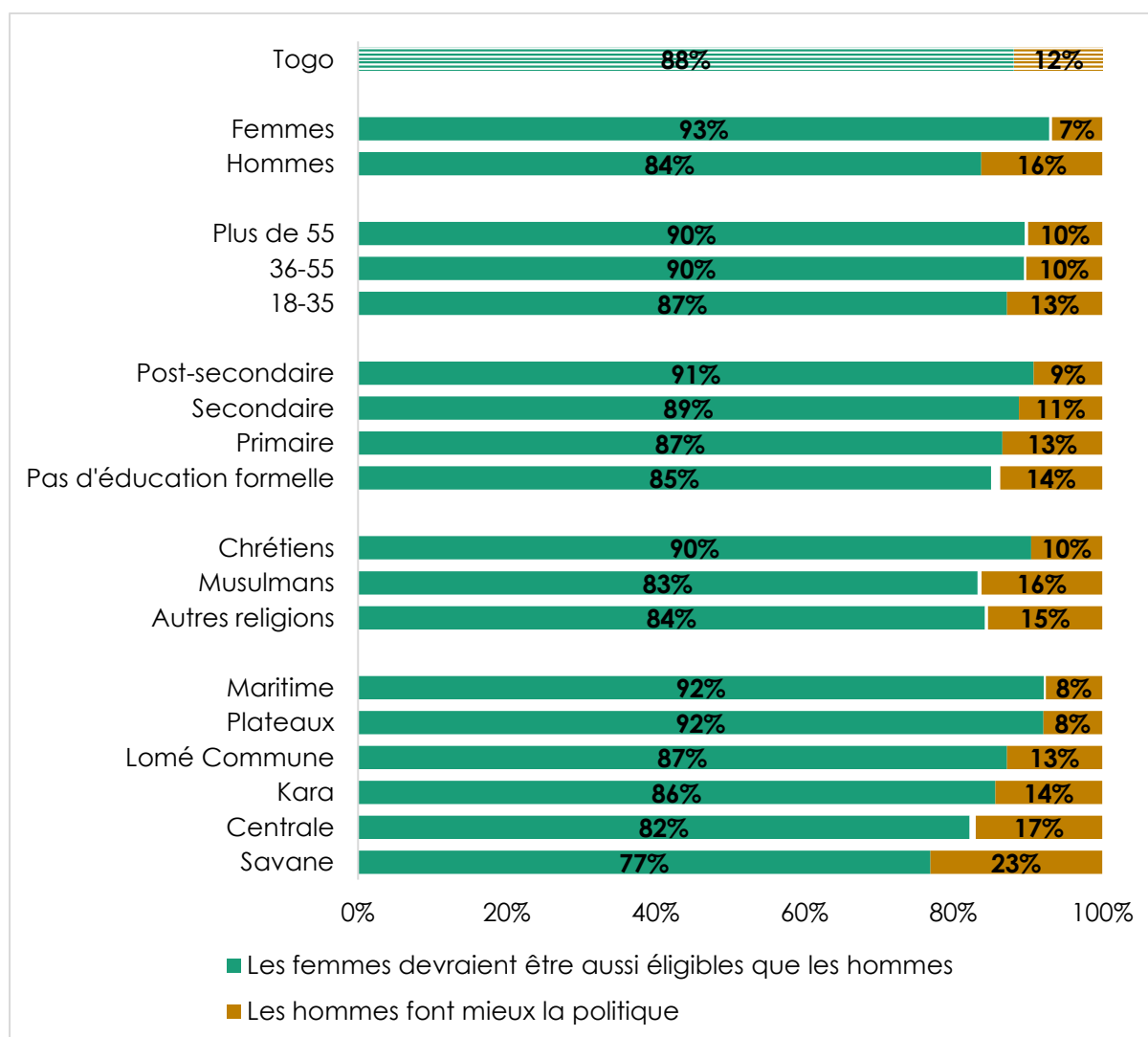
Dans notre pays aujourd'hui, les femmes et les hommes ont les mêmes chances de posséder des terres et d'en hériter ?

(% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec chaque affirmation)

La participation politique de la femme incarnée par l'occupation de postes de décision joue un rôle important dans la lutte pour l'émancipation de la femme. Divers travaux ont soutenu qu'autant il y a de femmes qui occupent des positions de leader dans les instances décisionnelles, autant les résolutions qui impactent la vie des femmes sont prises (Chattopadhyay & Duflo, 2004 ; Powley & Pearson, 2007).

Une large majorité (88%) de Togolais trouvent que les femmes devraient être aussi éligibles à des postes politiques que les hommes (Figure 4). Les femmes (93%, contre 84% des hommes), les plus instruits (91%) et les chrétiens (90%) sont plus favorables à cette opinion, ainsi que les résidents des régions de la Maritime (92%) et des Plateaux (92%).

Figure 4 : Les femmes aussi éligibles que les hommes à des postes politiques ? | par groupe socio-démographique | Togo | 2022



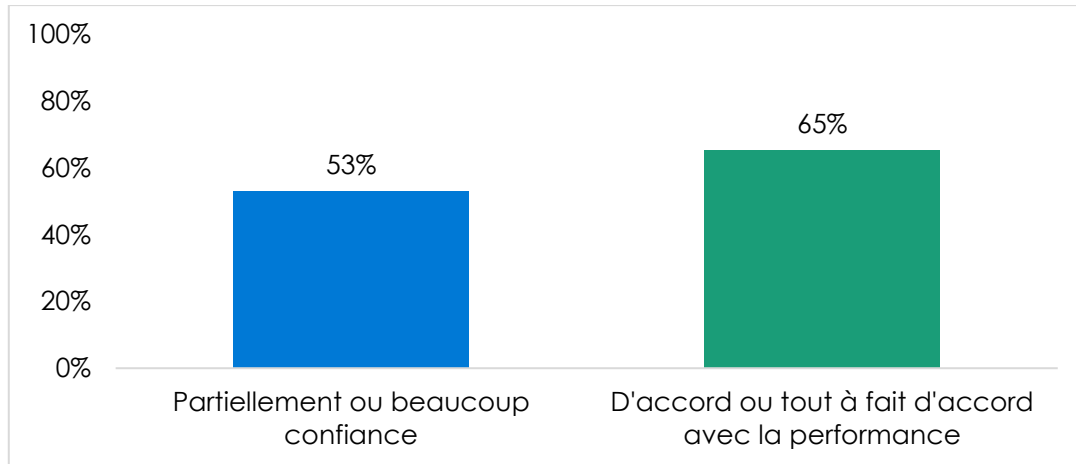
Question posée aux répondants : Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion ?

Affirmation 1 : Les hommes font mieux la politique que les femmes, et devraient être seuls à être élus à des postes politiques.

Affirmation 2 : Les femmes devraient être aussi éligibles à des postes politiques que les hommes. (% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec chaque affirmation)

Cette croyance en la capacité du leadership féminin se reflète dans l'approbation des Togolais de leur actuelle première ministre, Victoire Tomégah-Dogbé. La majorité (53%) des répondants déclarent qu'ils lui font « partiellement » ou « beaucoup » confiance, et deux tiers (65%) se prononcent « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec sa performance au cours des 12 derniers mois (Figure 5).

Figure 5 : Confiance et performance de la première ministre | Togo | 2022



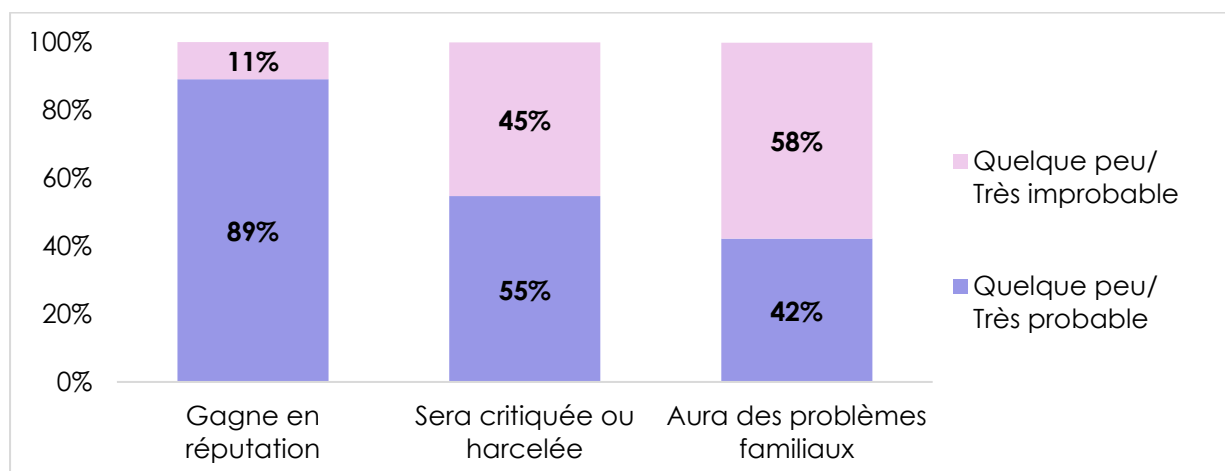
Questions posées aux répondants :

A quel point faites-vous confiance à chacune des institutions suivantes, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer : La première ministre ?

Êtes-vous d'accord ou en désaccord avec la performance à leur fonction des personnes suivantes au cours des 12 derniers mois, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer : La première ministre, Victoire Tomegah-Dogbé ?

Cependant, quand il s'agit des conséquences probables si une femme pose sa candidature pour une élection quelconque, les positions varient (Figure 6). Environ neuf Togolais sur 10 (89%) estiment qu'il est « quelque peu probable » ou « très probable » qu'une femme et sa famille gagneront en réputation si elle se présente à une élection. Mais plus de la moitié (55%) considèrent probable qu'elle sera critiquée, insultée ou harcelée par d'autres membres de la communauté. Et 42% trouvent qu'il est probable qu'elle ait des problèmes avec sa famille.

Figure 6 : Comment la candidature aux élections peut affecter la vie des femmes | Togo | 2022



Questions posées aux répondants : Si une femme de votre communauté se présente aux élections, dans quelle mesure est-il probable ou improbable que les choses suivantes se produisent :

Elle et sa famille gagneront en réputation dans la communauté ?

Elle sera critiquée, insultée ou harcelée par d'autres membres de la communauté ?

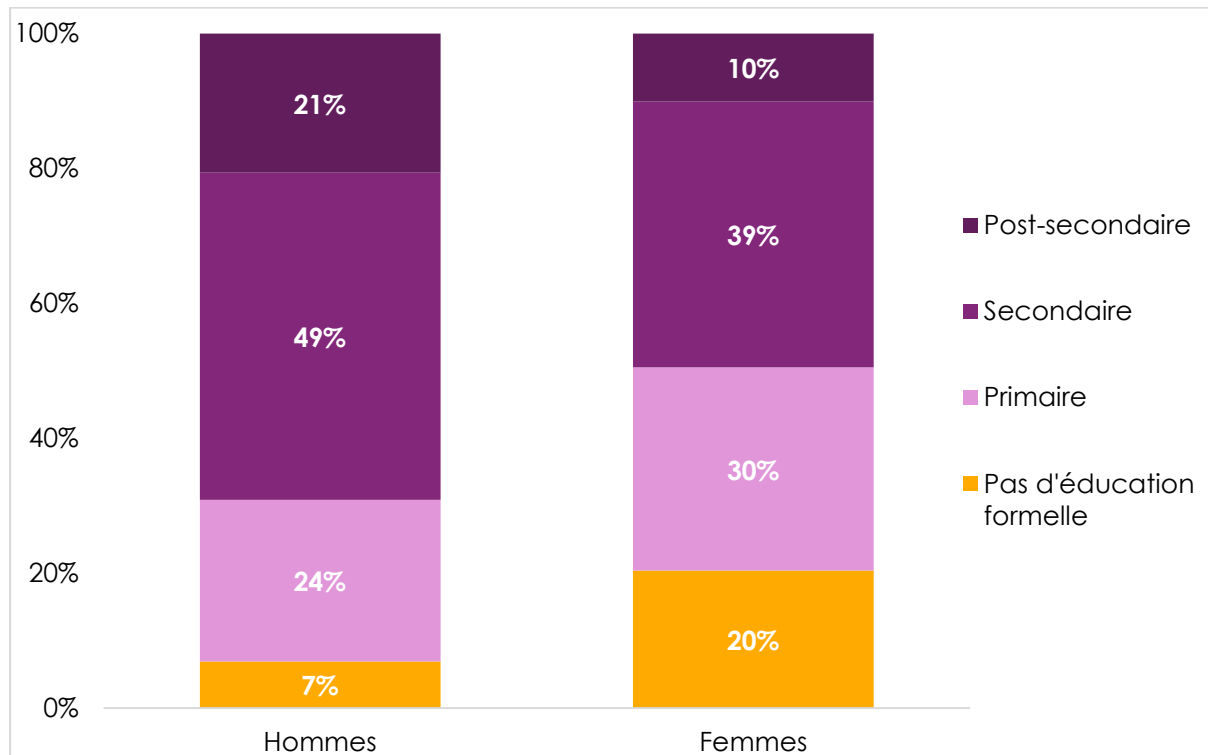
Elle aura des problèmes avec sa famille ?

Quelques constats d'inégalité

En dépit de cette adhésion aux principes d'égalité constatée, il existe quand-même des inégalités entre les hommes et les femmes sur beaucoup de points. Par exemples, sur le plan de l'éducation, les hommes togolais ont atteint plus les niveaux secondaire (49%) et post-secondaire (21%) que les femmes (39% et 10%) (Figure 7).

Par contre, le taux de personnes ne possédant aucune éducation formelle reste plus important chez les femmes (20%) que chez les hommes (7%).

Figure 7 : Inégalité dans l'accès à l'éducation | par sexe | Togo | 2022



Question posée aux répondants : *Quel est votre plus haut niveau d'instruction ?*

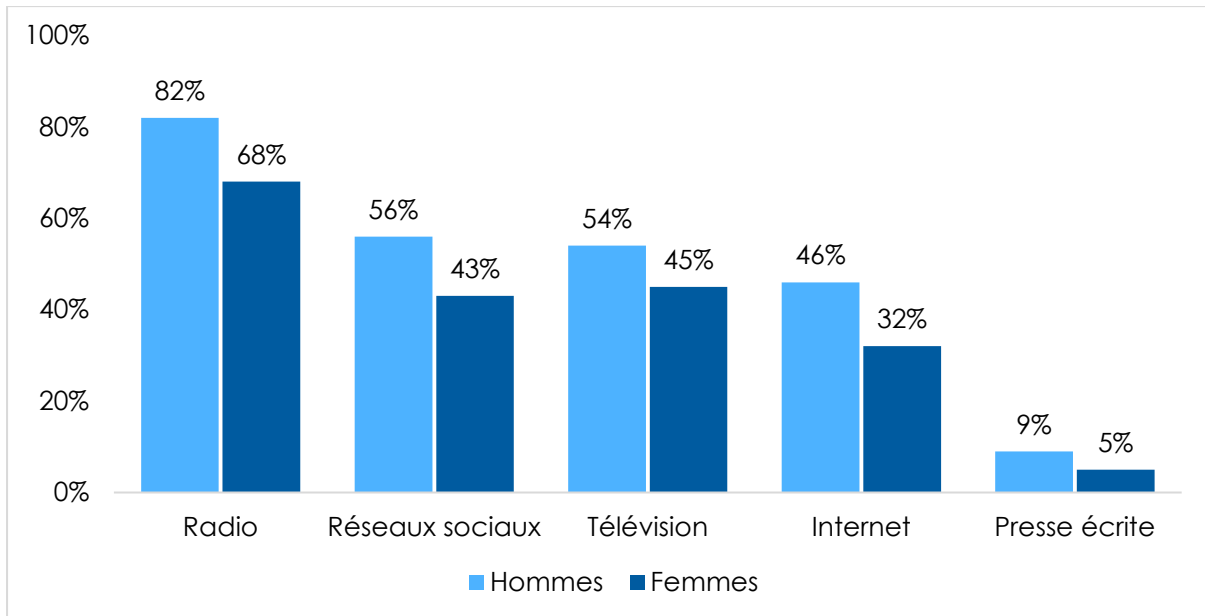
L'information, les technologies de l'information et de la communication, et le système de finance sont des secteurs qui sont également concernés par les inégalités.

Généralement, les hommes sont plus enclins que les femmes à accéder régulièrement (« plusieurs fois par semaine » ou « tous les jours ») à l'information, peu importe le canal utilisé. Pour la radio, ils sont 82% d'hommes contre 68% de femmes, les réseaux sociaux 56% vs. 43%, la télévision 54% vs. 45%, l'Internet 46% vs. 32%, et la presse écrite 9% vs. 5% (Figure 8).

Les femmes sont également derrière les hommes quand il s'agit de la possession du téléphone portable (83% vs. 93%), du téléphone portable avec accès à l'Internet (45% vs. 61%) et de l'ordinateur (14% vs. 17%) (Figure 9).

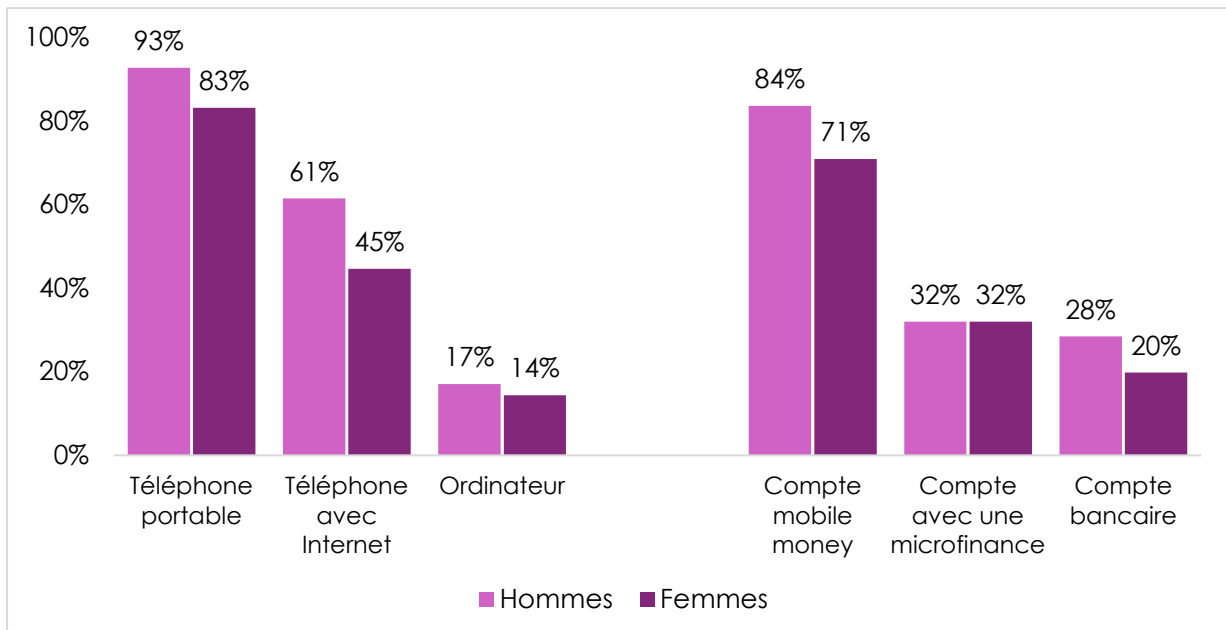
L'accès à un compte dans une microfinance est quant à lui équitable (32% pour les hommes ainsi que pour les femmes), mais des écarts demeurent quand il s'agit d'un compte bancaire (20% vs. 28%) et d'un compte mobile money (71% vs. 84%).

Figure 8 : Inégalité d'accès à l'information | par sexe | Togo | 2022



Question posée aux répondants : *Maintenant, parlons des médias et de la façon dont vous obtenez les informations sur la politique et autres sujets. Combien de fois recevez-vous des informations provenant des sources suivantes : Radio ? Télévision ? Presse écrite ? Internet ? Les réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter, WhatsApp, ou autres ? (% « quelques fois par semaine » ou « tous les jours »)*

Figure 9 : Accès aux technologies de l'information et de la communication et à la finance | par sexe | Togo | 2022

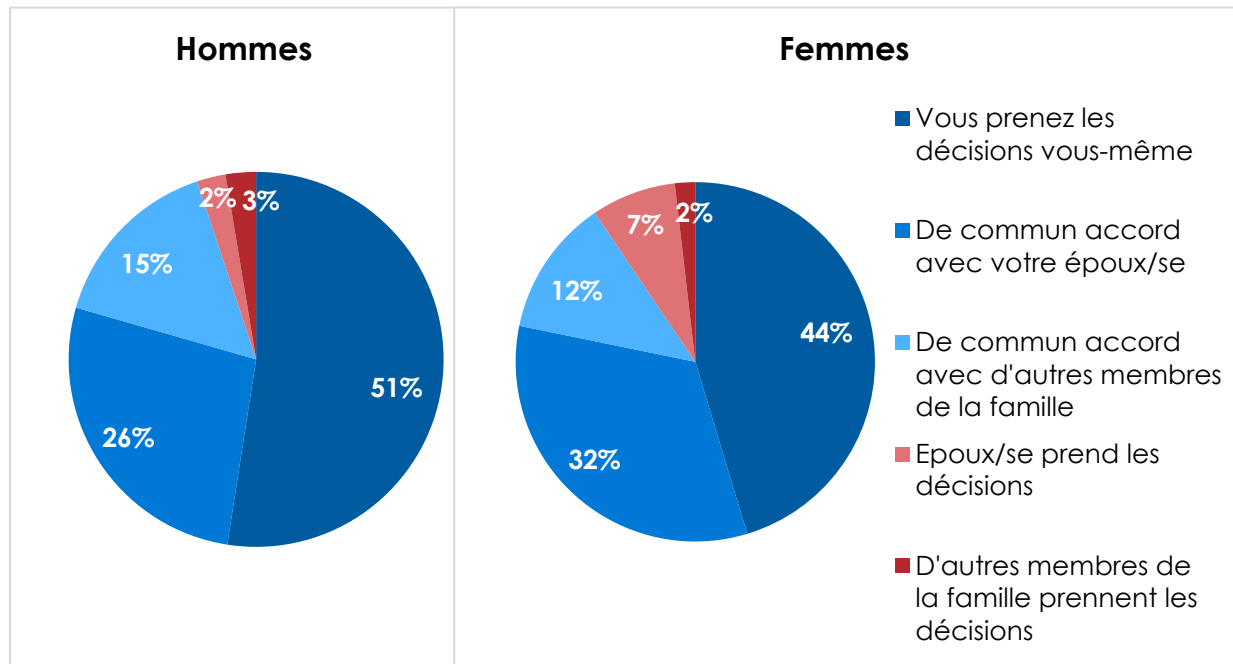


Questions posées aux répondants :

Lesquels de ces biens possédez-vous personnellement : Téléphone portable ? Ordinateur ? Compte bancaire ? Un compte dans une institution de microfinance ? Un compte mobile money, comme T-Money ou Flooz de Togocom ou Moov ? [Si « oui » pour un téléphone portable :] Votre téléphone a-t-il un accès à l'Internet ?

Les femmes ont moins d'autonomie dans la gestion des revenus que les hommes. En effet, elles sont 44% à déclarer qu'elles-mêmes prennent les décisions en ce qui concerne la gestion de leurs revenus, pendant que ce taux est de 51% chez les hommes (Figure 10).

Figure 10 : Qui décide de la gestion des revenus ? | par sexe | Togo | 2022



Question posée aux répondants : De quelles façons les décisions sont-elles prises, quant à la gestion des revenus que vous gagnez en travaillant, en faisant des affaires, en faisant du commerce, ou en vous livrant à d'autres activités ?

La demande en égalité de droit

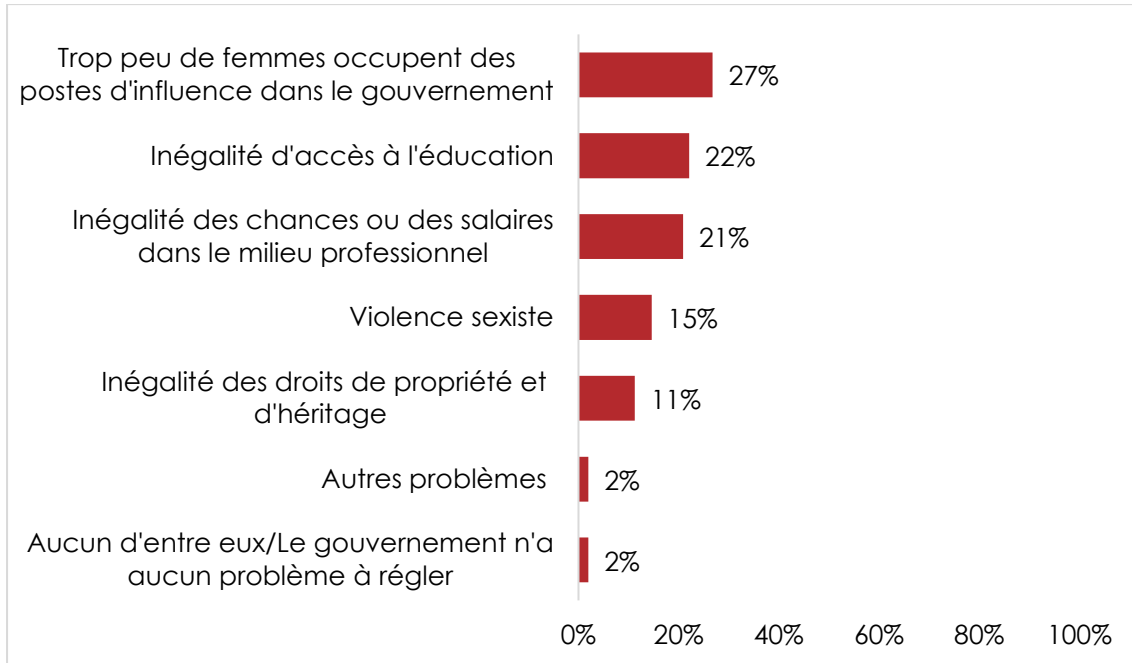
Cette partie du travail portant sur les attentes citoyennes face aux défis liés au genre révèle que pour les Togolais, l'occupation des postes d'influence par les femmes est insuffisante et constitue le premier problème important lié au genre à adresser par le gouvernement et la société. Ils sont près de trois sur 10 (27%) à la citer.

Ensuite viennent l'inégalité d'accès à l'éducation (22%), l'inégalité des chances ou des salaires en milieu professionnel (21%), la violence sexiste (15%) et l'inégalité des droits de propriété et d'héritage (11%) (Figure 11).

L'analyse de ces problèmes en fonction du genre du répondant montre que l'ordre des problèmes reste le même mais avec de légères différences à certains points (Figure 12). Les femmes sont plus enclines que les hommes à citer l'occupation de postes d'influence (30% vs. 24%), l'inégalité de chance ou de salaire dans le milieu professionnel (22% vs. 19%) et les violences sexistes (17% vs. 13%).

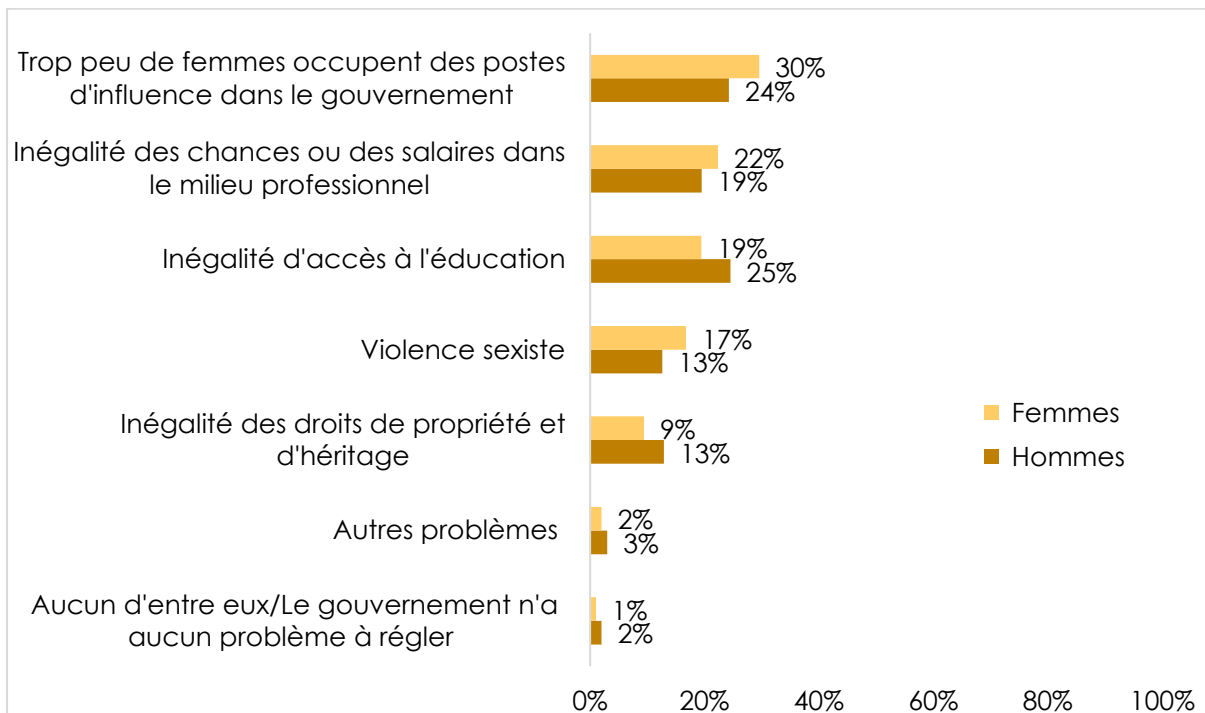
Par contre, les hommes citent plus souvent que les femmes l'inégalité d'accès à l'éducation (25% vs. 19%) et l'inégalité des droits de propriété et d'héritage (13% vs. 9%).

Figure 11 : Les plus importants problèmes liés au genre | Togo | 2022



Question posée aux répondants : Selon vous, laquelle des questions suivantes liées à l'égalité des genres et aux droits des femmes est la plus importante à adresser par notre gouvernement et notre société ?

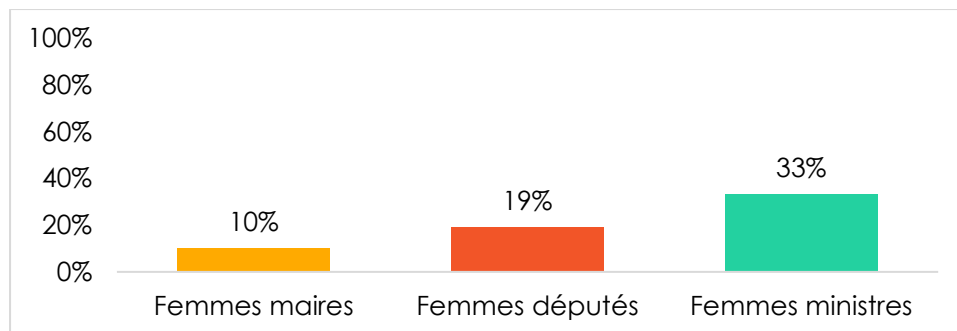
Figure 12 : Les plus importants problèmes liés au genre | par sexe | Togo | 2022



Question posée aux répondants : Selon vous, laquelle des questions suivantes liées à l'égalité des genres et aux droits des femmes est la plus importante à adresser par notre gouvernement et notre société ?

Une analyse complémentaire portant sur la situation des femmes occupant des postes de leaders au sein de quelques institutions viennent justifier ce désir d'avoir plus de femmes aux commandes (Figure 13). En effet, sur les 117 communes que comptent le pays, seulement 12, soit 10%, sont dirigées par des femmes. Les femmes occupent 11 sur 33 postes ministériels (33%), tandis que le nombre de femmes au Parlement est de 17 sur 91 députés (19%) (Awayitou, 2021 ; International Institute for Democracy and Electoral Assistance, 2021 ; Portail Officiel de la République Togolaise, 2021).

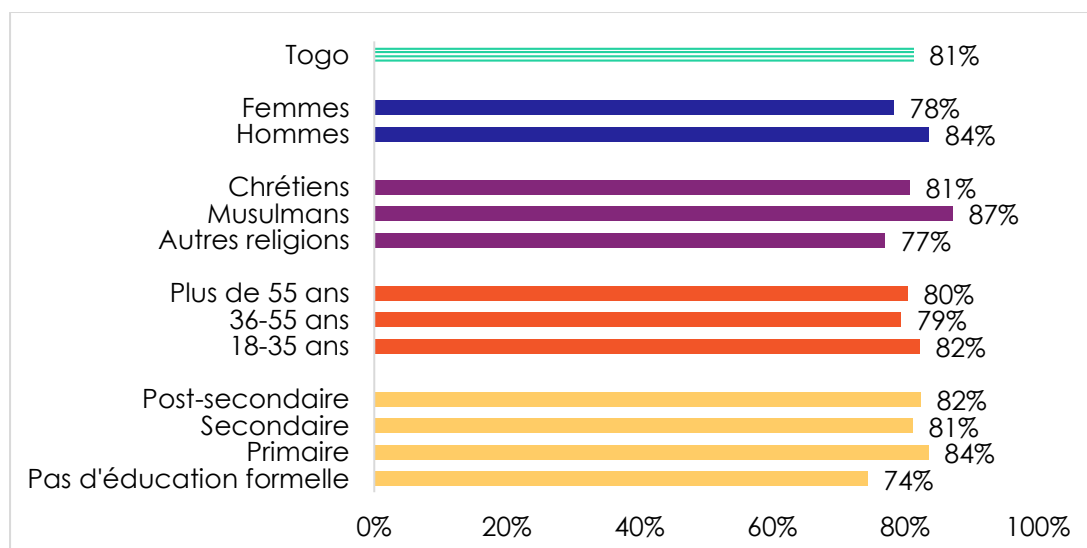
Figure 13 : Femmes aux postes de décision | Togo | 2022



Proportion de femmes maires, députés et ministres au Togo. Sources : primature.gouv.tg ; assemblee-nationale.tg ; 24heureinfo.com

Néanmoins, les performances du gouvernement en ce qui concerne la promotion de l'égalité des droits et des chances en faveur des femmes semblent avoir l'approbation d'une grande majorité de Togolais. En effet, ils sont 81% de citoyens à être « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec la performance de l'Etat en la matière (Figure 14). Les hommes (84%) sont plus d'accord que les femmes (78%), les musulmans (87%) le sont plus que tout autre fidèle, ainsi que ceux qui ont reçu une éducation formelle (81%-84%).

Figure 14 : Performance du gouvernement dans la promotion de l'égalité des genres | par groupe socio-démographique | Togo | 2022

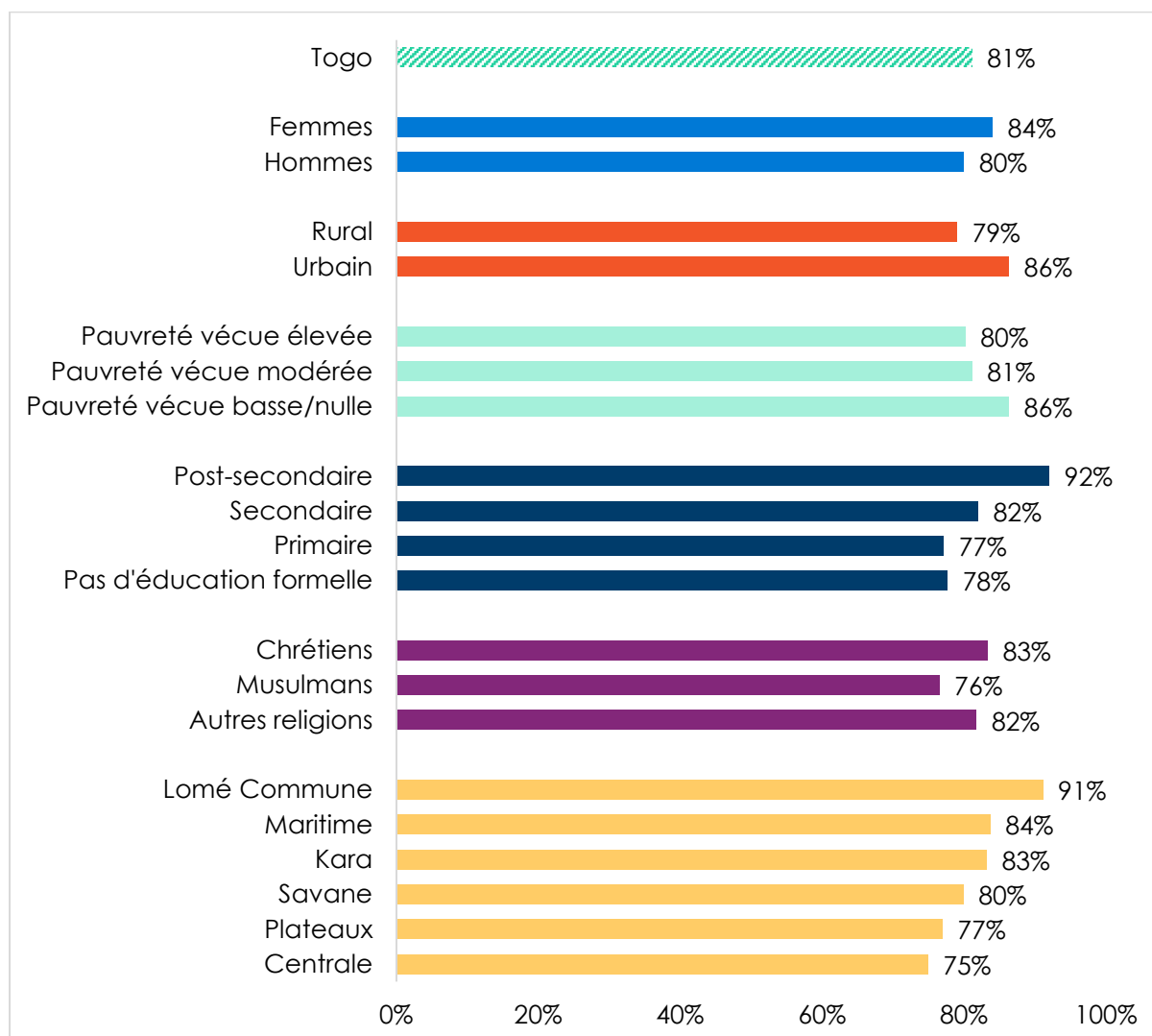


Question posée aux répondants : Qualifier la manière, bonne ou mauvaise, dont le gouvernement actuel répond aux préoccupations suivantes, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer : Promotion de l'égalité des droits et des chances en faveur des femmes ? (% qui disent « plutôt bien » ou « très bien »)

Malgré qu'ils approuvent la performance du gouvernement face aux questions liées au genre, nombreux (81%) encore ils sont à estimer qu'il faut d'avantage d'actions dans ce domaine, y compris 61% qui demandent « beaucoup plus ».

Les plus instruits (92%), les résidents de Lomé Commune (91%), les citadins (86%), les mieux nantis¹ (86%) et les femmes (84%) sont les plus exigeants vis-à-vis du gouvernement (Figure 15).

Figure 15 : Faut-il plus d'actions en faveur du genre ? | par groupe socio-démographique | Togo | 2022



Question posée aux répondants : À votre avis, le gouvernement et les représentants élus devraient-ils faire plus, moins ou maintenir ce qu'ils font actuellement pour promouvoir l'égalité et les droits des femmes ? (% qui disent « un peu plus » ou « beaucoup plus »)

¹ L'Indice de la Pauvreté Vécue d'Afrobarometer mesure les niveaux de privation matérielle des répondants en demandant à quelle fréquence eux-mêmes ou leurs familles ont dû vivre sans les nécessités de base (assez de nourriture pour manger à sa faim, assez d'eau pour les besoins domestiques, les soins médicaux, assez de combustible pour la cuisson des repas, et un revenu en espèces) au cours de l'année précédente. Voir Mattes (2020) pour plus d'informations sur la pauvreté vécue.

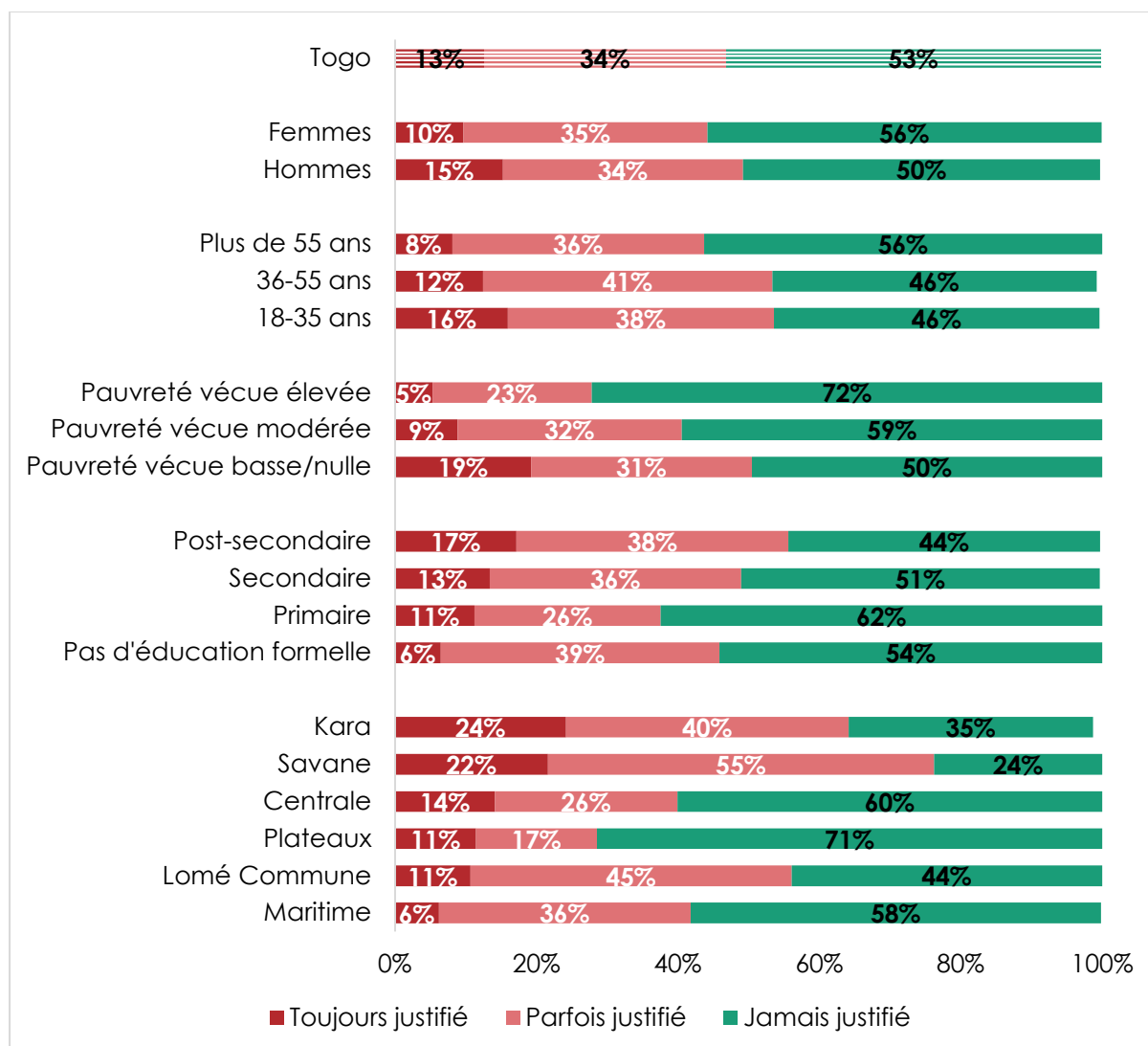
De la violence basée sur le genre (VBG)

En dépit du soutien remarquable aux principes d'égalité genre et au leadership de la femme, l'acceptation de la violence à l'égard de cette dernière est considérable. Cette partie du travail traitera de quelques questions sur la perception, la fréquence et la lutte contre les violences sexistes au Togo.

Les perceptions sur la violence basée sur le genre

Porter la main sur une femme accusée d'être en faute est l'une des manifestations les plus répandues des violences que subissent les femmes en Afrique subsaharienne. Au Togo, il existe un taux considérable de personnes qui pensent que c'est « toujours justifié » (13%) ou « parfois justifié » (34%) (Figure 16).

Figure 16 : Est-il justifié de battre sa femme ? | par groupe socio-démographique | Togo | 2022

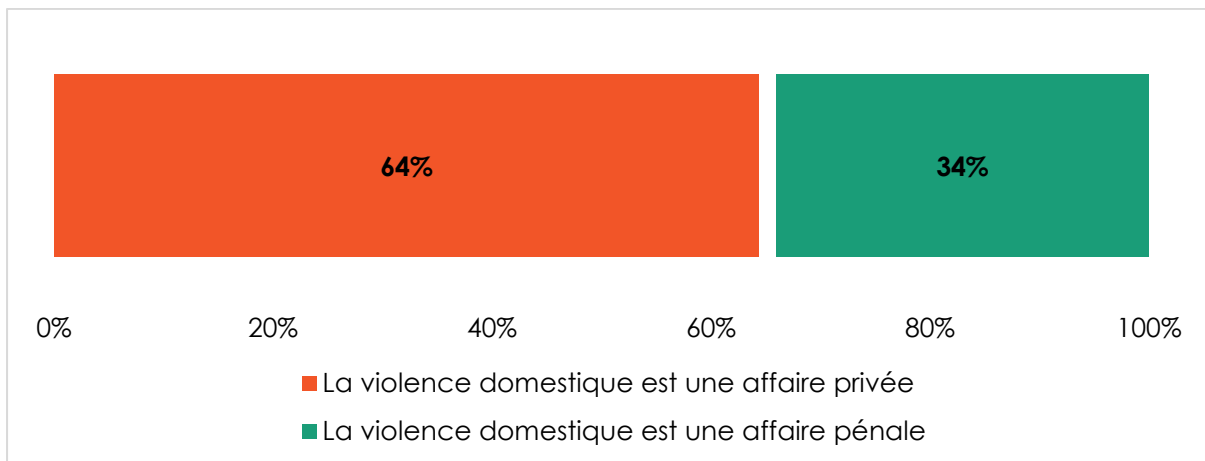


Question posée aux répondants : Pour chacune de ces actions, veuillez me dire si d'après vous elles sont toujours justifiées, parfois justifiées ou jamais justifiées : Lorsqu'un homme utilise la discipline physique sur sa femme si elle a fait quelque chose qu'il n'aime pas ou pense être mal ?

La justification inconditionnelle de l'usage de la force par l'homme sur la femme est plus importante dans les régions de la Kara (24%) et de la Savane (22%) que dans les autres régions. Cette manière de penser est également corrélée d'une façon étonnante avec le niveau de pauvreté vécue, le niveau d'éducation et l'âge du répondant. En effet, les plus nantis (19%) soutiennent plus cette justification que ceux qui vivent une pauvreté modérée (9%) ou élevée (5%). Et les plus instruits (17%) et les plus jeunes (16%) trouvent « toujours justifié » le fait qu'un homme batte sa femme plus souvent que ceux qui n'ont reçu aucune éducation formelle (6%) et ceux qui ont plus de 55 ans d'âge (8%).

En outre, ils sont également majoritaires (64%) à considérer la violence conjugale comme étant une affaire privée à traiter en famille plutôt qu'une affaire pénale nécessitant l'implication des forces de l'ordre (Figure 17).

Figure 17 : Violence domestique : Affaire privée ou pénale ? | Togo | 2022



Question posée aux répondants : Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion ?

Affirmation 1 : La violence domestique est une affaire privée qui doit être traitée et résolue au sein de la famille.

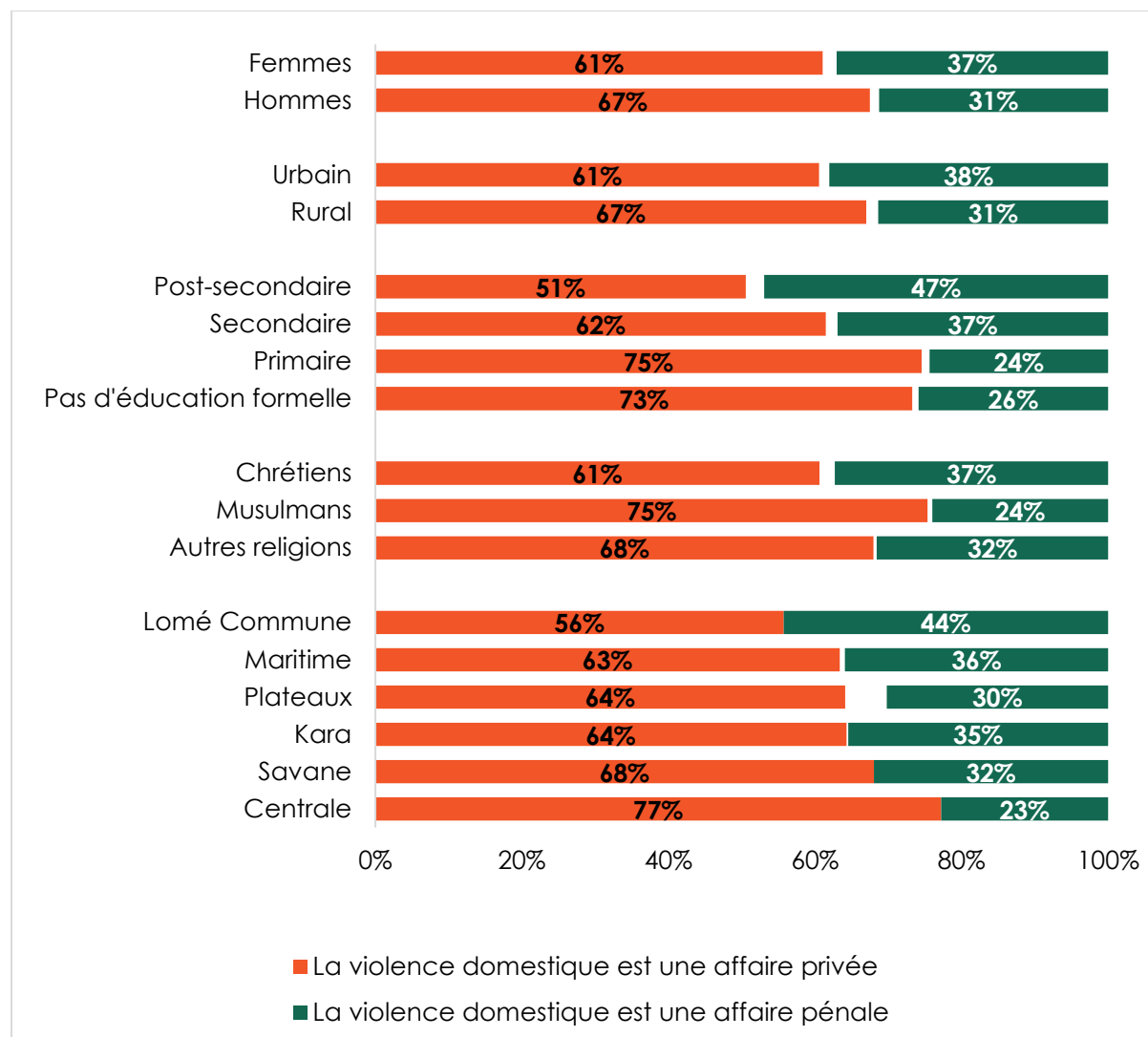
Affirmation 2 : La violence domestique est une affaire pénale dont la résolution complète nécessite l'implication des forces de l'ordre.

(% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec chaque affirmation)

Cette façon de percevoir la violence domestique est plus encrée chez les moins instruits (73%-75%), les hommes (67%), les résidents des milieux ruraux (67%), les musulmans (75%) et les résidents de la région Centrale (77%) (Figure 18).

Pour sonder vous-mêmes ces données, veuillez visiter notre outil d'analyse en ligne au www.afrobarometer.org/online-data-analysis.

Figure 18 : Violence domestique : Affaire privée ou pénale ? | par groupe socio-démographique | Togo | 2022



Question posée aux répondants : Question posée aux répondants : Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion ?

Affirmation 1 : La violence domestique est une affaire privée qui doit être traitée et résolue au sein de la famille.

Affirmation 2 : La violence domestique est une affaire pénale dont la résolution complète nécessite l'implication des forces de l'ordre.

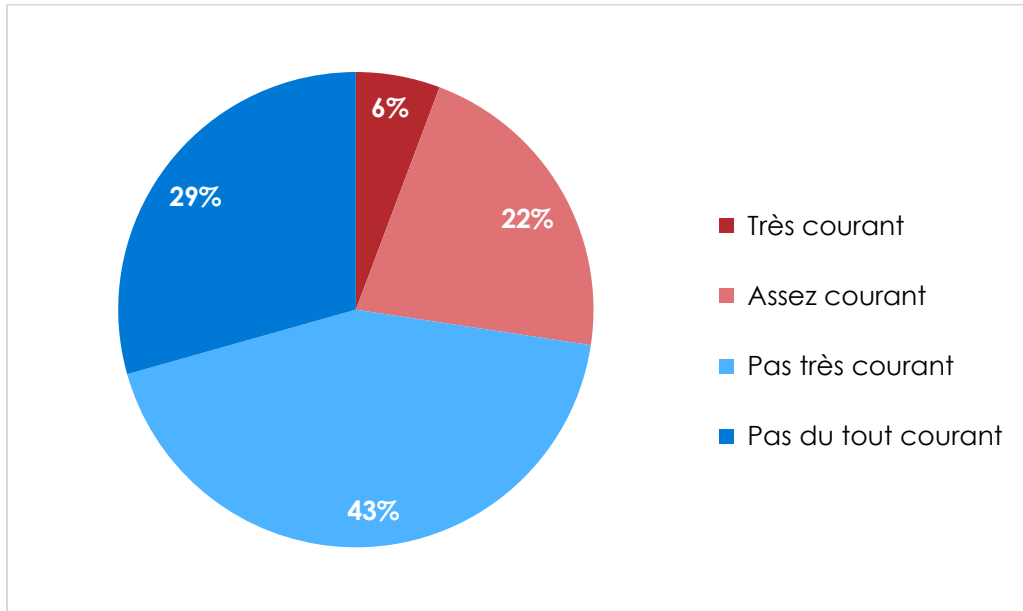
(% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec chaque affirmation)

Les violences sexistes quant à eux restent malheureusement importantes. Près de trois Togolais sur 10 (27%) estiment que les cas de violence exercée sur la fille ou la femme sont « assez courants » (22%) voire « très courants » (6%) dans leur communauté² (Figure 19).

² En raison de l'arrondissement, les pourcentages des catégories combinées pourraient légèrement différer de la somme des sous-catégories arrondies.

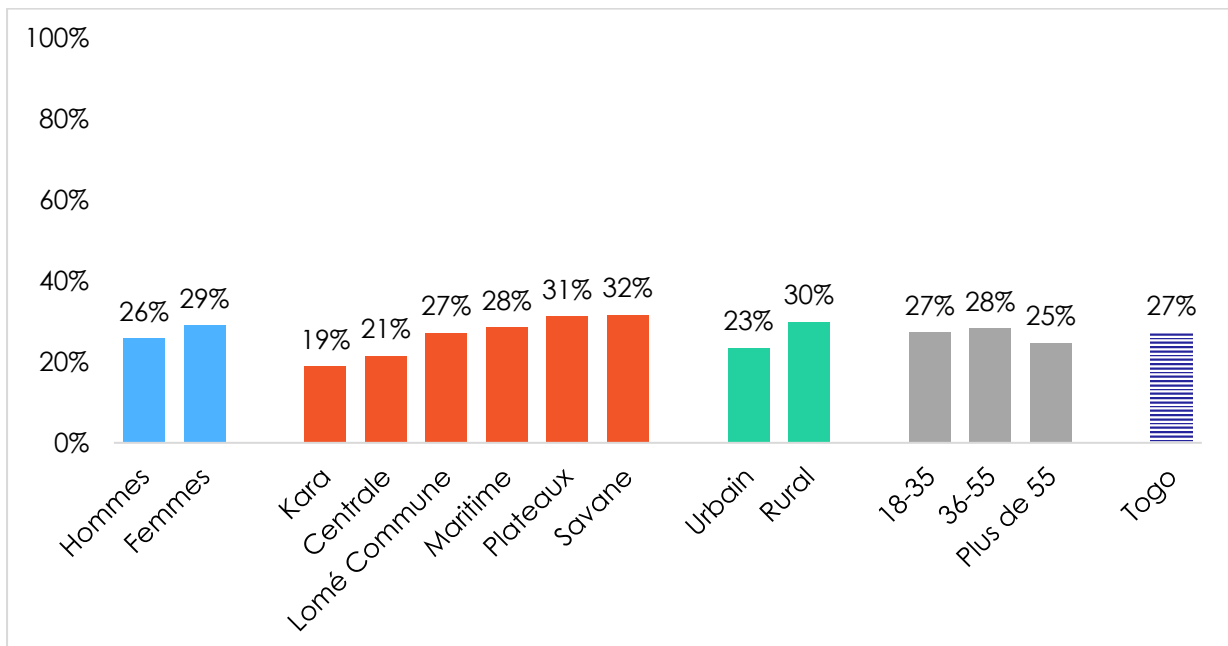
Cette forme de violence semble plus courante dans les milieux ruraux (30%) et les régions de la Savane (32%) et des Plateaux (31%) (Figure 20).

Figure 19 : Fréquence de violence sur la femme | Togo | 2022



Question posée aux répondants : Dans cette localité, dans quelle mesure pensez-vous qu'il est courant pour les hommes d'utiliser la violence contre les femmes et les filles à la maison ou dans la commune ?

Figure 20 : Fréquence de violence sur la femme | par groupe socio-démographique | Togo | 2022



Question posée aux répondants : Dans cette localité, dans quelle mesure pensez-vous qu'il est courant pour les hommes d'utiliser la violence contre les femmes et les filles à la maison ou dans la commune ? (% qui disent « assez courant » ou « très courant »)

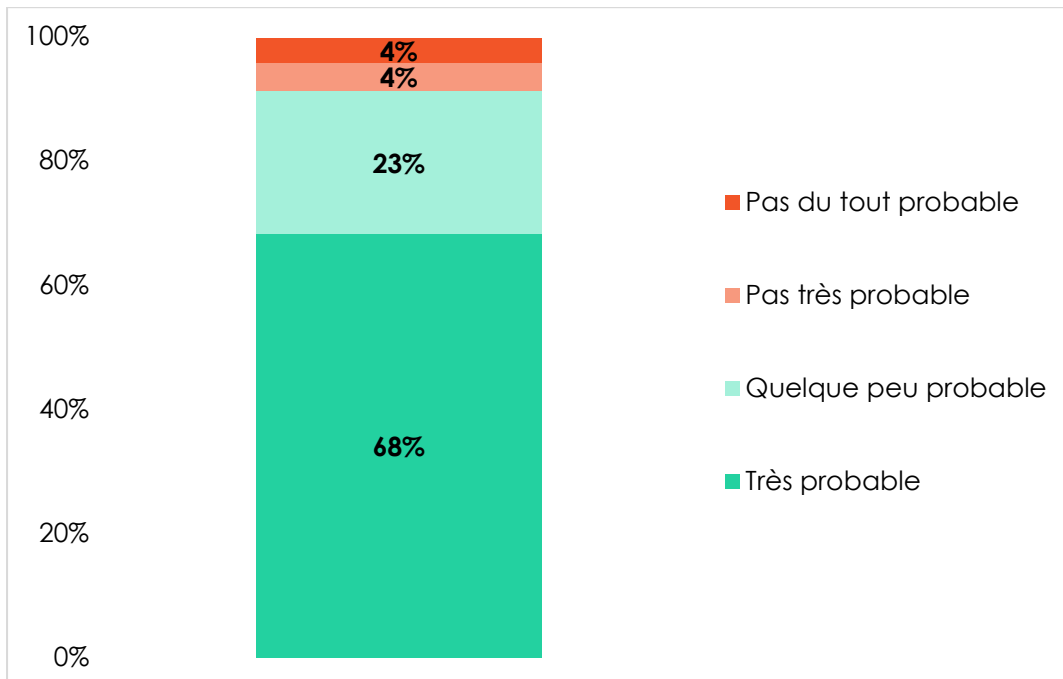
Lutte contre les violences sexistes

Le poids de nos traditions et de nos cultures empêche souvent les femmes victimes de viol ou de violence conjugale de dénoncer les auteurs de ces violences. Et quelquefois quand elles parviennent à le faire, elles ne sont pas écoutées et subissent de l'humiliation et du harcèlement de la part de la société (Amadou, 2020).

Au Togo, la plupart des gens estiment quand-même qu'il est « très probable » (68%) ou « quelque peu probable » (23%) que les forces de police prendraient au sérieux les plaintes de toute victime de viol ou d'autre VBG (Figure 21).

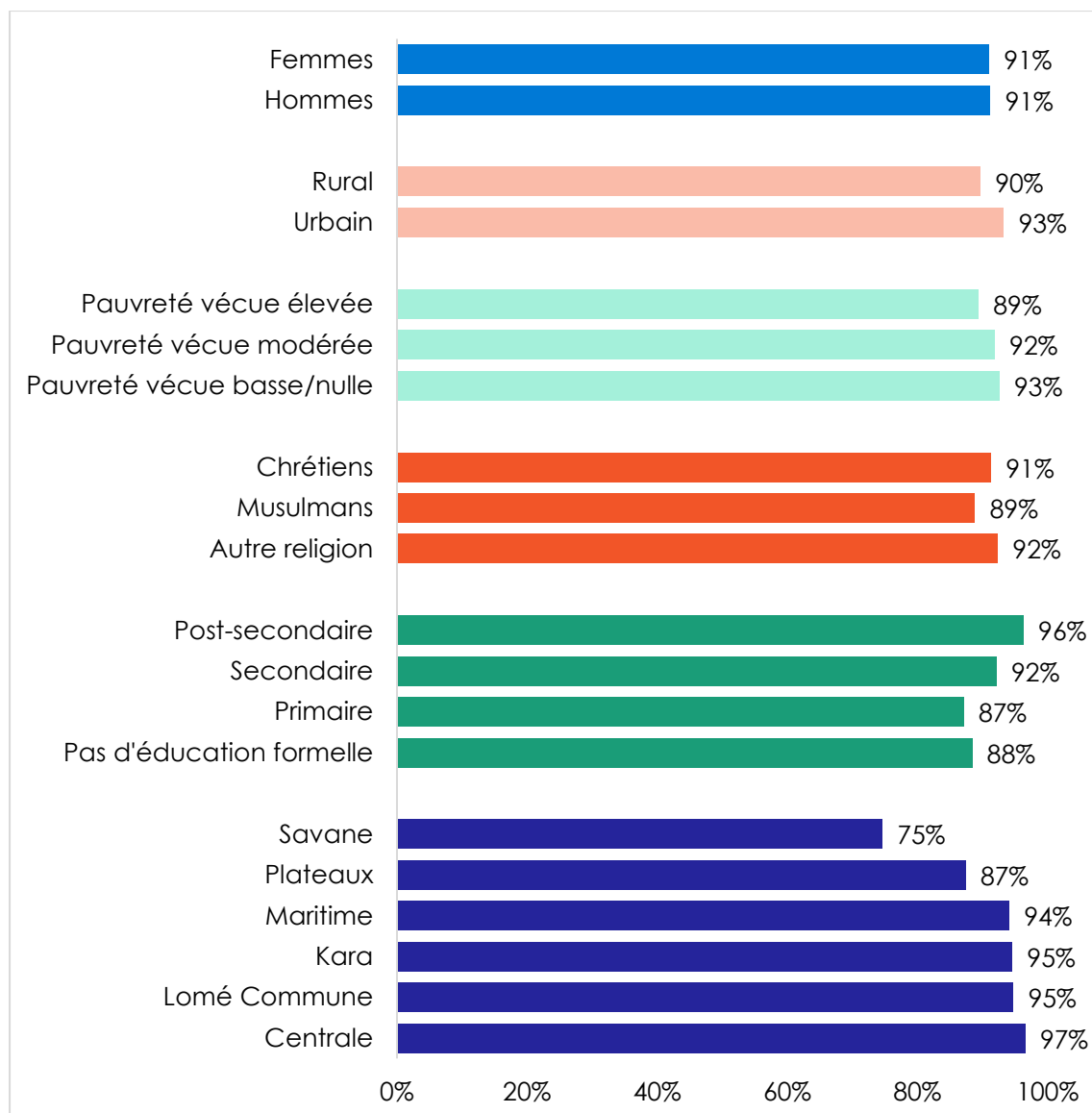
Cette forte probabilité généralement constatée est légèrement moins forte chez les citoyens moins instruits (87%-88%), chez les moins nantis (89%) et chez les résidents de la région de la Savane (75%) (Figure 22).

Figure 21 : La police prendra-t-elle au sérieux les plaintes sur une VBG ? | Togo
 | 2022



Question posée aux répondants : Si une femme de votre commune se présente à la police pour signaler un incident de violence fondée sur le sexe, par exemple, pour signaler un viol ou une violence conjugale, dans quelle mesure est-il probable ou improbable que les choses suivantes se produisent : Sa situation sera prise au sérieux par la police ?

Figure 22 : La police prendra au sérieux les plaintes sur une VBG | par groupe socio-démographique | Togo | 2022

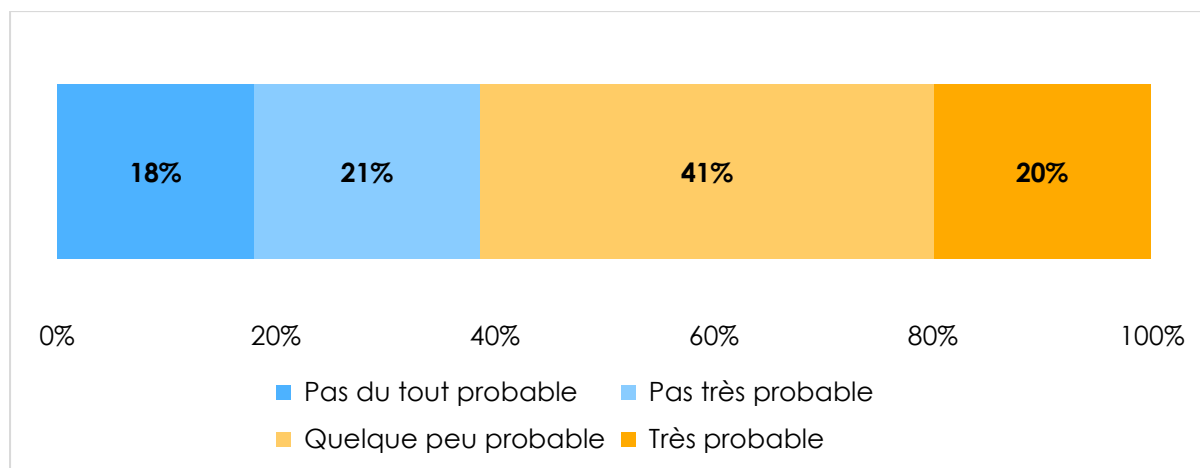


Question posée aux répondants : *Si une femme de votre commune se présente à la police pour signaler un incident de violence fondée sur le sexe, par exemple, pour signaler un viol ou une violence conjugale, dans quelle mesure est-il probable ou improbable que les choses suivantes se produisent ? Sa situation sera prise au sérieux par la police ?*
 (% qui disent « quelque peu probable » ou « très probable »)

La possibilité de critique, d'harcèlement ou d'humiliation subit par les victimes de violence sexiste restent malheureusement prépondérants : Six Togolais sur 10 (61%) l'estiment « quelque peu probable » (40%) ou « très probable » (20%) (Figure 23).

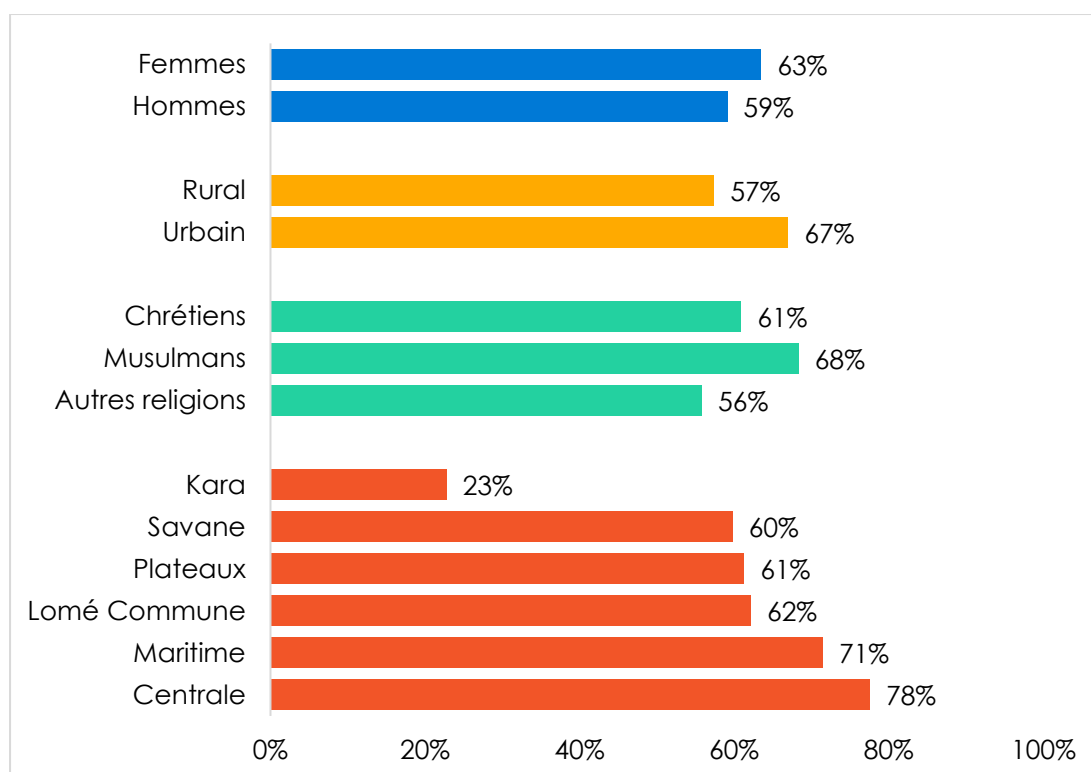
Cette opinion est dominante chez les citoyens (67%), les femmes (63%), les musulmans (68%) et les résidents de la région Centrale (78%) (Figure 24).

Figure 23 : Harcèlement en cas de plaintes sur une VBG ? | Togo | 2022



Question posée aux répondants : Si une femme de votre commune se présente à la police pour signaler un incident de violence fondée sur le sexe, par exemple, pour signaler un viol ou une violence conjugale, dans quelle mesure est-il probable ou improbable que les choses suivantes se produisent : Elle sera critiquée, harcelée ou humiliée par d'autres membres de la commune ?

Figure 24 : Harcèlement en cas de plaintes sur une VBG | par groupe socio-démographique | Togo | 2022



Question posée aux répondants : Si une femme de votre commune se présente à la police pour signaler un incident de violence fondée sur le sexe, par exemple, pour signaler un viol ou une violence conjugale, dans quelle mesure est-il probable ou improbable que les choses suivantes se produisent : Elle sera critiquée, harcelée ou humiliée par d'autres membres de la commune ? (% qui disent « quelque peu probable » ou « très probable »)

Conclusion

La prédisposition des Togolais à accepter certains principes d'égalité genre et du leadership féminin, et à se prononcer contre les violences sexistes, est encourageante, mais les hésitations constatées par endroit sont préoccupantes.

Beaucoup de défis demeurent. L'accès aux niveaux supérieurs de l'éducation, à l'information, aux finances et aux technologies de l'information et de la communication est inégal et en faveur des hommes. Un nombre important de personnes justifient la violence domestique et continuent de la percevoir comme une affaire familiale.

Ces résultats pourront aider, dans la lutte pour l'égalité et contre la violence basée sur le genre, à avoir une idée sur l'état d'avancement afin de savoir sur quelle base évoluer. Ils constituent également un appel aux politiques publiques à consolider les acquis en pensant à de nouvelles législations pour décourager les éventuels abus sur l'égalité genre.

Promouvoir davantage l'accès des femmes à des postes de responsabilité ou de décision, qui est d'ailleurs la première priorité des Togolais sur les questions liées au genre, semble une voie efficace pour éliminer les discriminations basées sur le sexe (Xu, Luke, & Short, 2021).

Sur les questions de violence basée sur le genre, un travail énorme reste à faire, vues les positions de beaucoup de personnes par rapport à l'usage de la force contre la femme et la nature même de la violence domestique. Le fonctionnement des mécanismes ordinaires de lutte contre les VBG comme la police et les centres d'écoute serait freiné par les poids socio-culturels qui pèsent sur les victimes lorsqu'elles veulent se plaindre. Ces dernières, de peur de subir du harcèlement et des humiliations de la part de leur propre communauté, préfèrent parfois se taire et souffrir dans l'ombre. Même si elles osent débiter, elles n'arrivent souvent pas à la fin de leur poursuite (RFI, 2019). Il faudrait qu'en plus des moyens d'actions actuellement utilisés, une sensibilisation à la base ciblant les organisations masculines s'avèrerait efficace comme ça l'est dans d'autres contrées (Instituto Promundo, 2012 ; Haut-Commissariat des Droits de l'Homme, 2017).

Références

- Agarwal, B. (2018). Gender equality, food security and the sustainable development goals. *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 34, 26-32.
- Alarcon, M. D., & Cole, S. (2019). No sustainability for tourism without gender equality. *Journal of Sustainable Tourism*, 27(7).
- Amadou, N. (2020). Journée contre les violences faites aux femmes. DW. 25 novembre.
- Amewunou, K. (2019). Les Togolais ne sont pas satisfaits de la performance du gouvernement en éducation. Dépêche No. 325 d'Afrobarometer.
- Awayitou, R. (2021). Togo : Ces douze femmes aux commandes des communes. 24heureinfo.com. 8 mars.
- Banque Africaine de Développement. (2015). Empowering African women : An agenda for action. Africa Gender Equality Index 2015.
- Banque Mondiale. (2022). Women, business and the law.
- Bonny, A. (2018). Rwanda : Comment le parlement est devenu pionnier de la parité. Hémicycles d'Afrique. 27 décembre.
- Boutigny, F., & Labeau-Caberia, I. (2014). Parité à l'Assemblée Nationale du Sénégal : Au-delà des chiffres.
- Chattopadhyay, R., & Duflo, E. (2004). Women as policy makers : Evidence from a randomized policy experiment in India. *Econometrica*, 72(5), 1409-1443.
- Essonne, P. (2021). Gabon : L'Assemblée Nationale adopte la loi sur la parité homme-femme. 7 Jours Info. 21 mai
- Folake, V. (2021). Gabon : L'Assemblée Nationale valide la parité homme femme. Gabon Review. 19 mai.
- Haut-Commissariat des Droits de l'Homme. (2017). Les hommes et les garçons dans la lutte pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.
- Indrawati, M. S. (2015). Discriminating against women keeps countries poorer. Banque Mondiale. 10 septembre
- Instituto Promundo. (2012). Impliquer les hommes pour prévenir la violence basée sur le genre : Une étude multi-pays des interventions et d'évaluation d'impact.
- International Institute for Democracy and Electoral Assistance. (2021). Gender quotas database.
- Jenik, C. (2021). Les pays où les femmes sont aux commandes. Statista. 9 septembre.
- Nations Unies. (1979). Convention sur l'élimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des femmes.
- Mattes, R. (2020). Pauvreté vécue à la hausse en Afrique : Fin d'une décennie d'amélioration du niveau de vie. Document de Politique No. 62 d'Afrobarometer.
- Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE). (2021). Social institution and gender index regional report for Africa.
- Portail Officiel de la République Togolaise. (2021). Le Togo, 1^{er} pays au monde où les femmes sont aux commandes (statista). 10 septembre.
- Powley, E., & Pearson, E. (2007). "Gender is society": Inclusive lawmaking in Rwanda's parliament. *Critical Half*.
- RFI. (2019). Violences conjugales : Au Togo un centre d'écoute libère la parole aux femmes. 3 septembre.

Tadegnon, N. (2018). Au Togo la situation sociale des femmes s'améliore. DW. 8 mars.

Union Africaine. (2003). Protocole à la charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique.

Xu, H., Luke, N., & Short, S. E. (2021). Women's political leadership and adult health: Evidence from rural and urban China. *Journal of Health and Social Behavior*, 62(1), 100-118.

Komi Amewunou est chercheur au Center for Research and Opinion Polls (CROP) au Togo.
E-mail : amewunoukomi@gmail.com.

Afrobarometer, une organisation à but non-lucratif dont le siège se trouve au Ghana, est un réseau panafricain et indépendant de recherche. La coordination régionale de plus de 35 partenaires nationales est assurée par le Ghana Center for Democratic Development (CDD-Ghana), l'Institute for Justice and Reconciliation (IJR) en Afrique du Sud, et l'Institute for Development Studies (IDS) (University of Nairobi au Kenya). Michigan State University (MSU) et University of Cape Town (UCT) apportent un appui technique au réseau.

Afrobarometer bénéficie du soutien financier de la Suède à travers l'Agence Suédoise de Coopération pour le Développement International, de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) à travers l'Institut Américain pour la Paix, de la Fondation Mo Ibrahim, des Open Society Foundations, de la Fondation Bill & Melinda Gates, de la Fondation William et Flora Hewlett, de l'Union Européenne, du National Endowment for Democracy, de la Fondation Mastercard, de l'Agence de Coopération Internationale du Japon (JICA), de l'University of California San Diego, du Centre Mondial du Pluralisme, de la Banque Mondiale, de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas en Ouganda et de GIZ.

Les dons permettent à Afrobarometer de donner une voix aux citoyens africains. Veuillez penser à faire une contribution (à www.afrobarometer.org) ou contacter Bruno van Dyk (bruno.v.dyk@afrobarometer.org) pour discuter d'un éventuel financement institutionnel.

Pour plus d'informations, veuillez visiter le www.afrobarometer.org.

Suivez nos publications à #VoicesAfrica.



Dépêche No. 538 d'Afrobarometer | 5 août 2022